



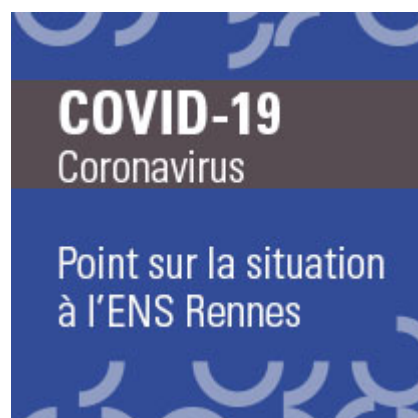
COVID-19 : POINT SUR LES CONCOURS À L'ENS RENNES

le 12 mai 2020

POINT INFO du 22 avril (mise à jour du 12 mai 2020)

Conformément au communiqué reçu le 17 avril du Gouvernement, les épreuves des concours d'entrée aux grandes écoles se dérouleront entre le 20 juin et le 7 août 2020.

Concernant les concours d'entrée à l'ENS Rennes, les épreuves écrites seront organisées à partir du 22 juin, dans le respect le plus strict des consignes sanitaires.



Leur calendrier précis est le suivant :

Concours ATS : du 22 au 26 juin 2020
Concours D1 : du 22 au 25 juin 2020
Concours Info : du 22 au 26 juin 2020
Concours MP : du 22 au 26 juin 2020
Concours PSI : du 22 au 26 juin 2020
Concours PT : du 22 au 30 juin 2020
Concours TSI : du 02 au 7 juillet 2020
Concours 2SEP : du 1er au 3 juillet 2020

Les dates sont indiquées sous réserve des conditions sanitaires en vigueur dans la période.

Compte tenu des contraintes d'organisation dans cette période resserrée, l'École normale supérieure de Rennes, en accord avec les autres ENS, annonce que les concours d'entrée ne comporteront pas d'épreuves orales cette année. Les épreuves écrites seront maintenues dans leur format d'origine. Elles seront organisées dans l'ordre défini dans le cadre du comité de pilotage mis en place par le Gouvernement de façon à garantir la sécurité des candidats, dans le respect le plus strict des consignes sanitaires en vigueur.

Nous savons qu'un parcours en classe préparatoire requiert un engagement régulier et de long terme, et il est certainement décevant pour les candidates et candidats de voir ainsi le concours 2020 amputé de ses épreuves d'oraux, dont nous mesurons tous l'importance. Nous tenons une nouvelle fois à renouveler notre profond soutien aux candidats, à leurs professeurs et aux familles. La situation est inédite et nous mettons toute notre énergie pour qu'aucune candidate et aucun candidat ne soit pénalisé.

POINT INFO DU 26 MARS

Les mesures de confinement qui ont suivi la fermeture des établissements scolaires à compter du 16 mars 2020 ne vous ont pas permis de vous préparer dans les meilleures conditions pour l'épreuve de TIPE. En conséquence, avec un souci de préserver l'équité entre les candidat.es, en concertation entre les différentes ENS, la décision exceptionnelle a été prise de suspendre cette épreuve pour la session 2020, pour tous les concours des ENS.

Nous regrettons sincèrement l'annulation de cette épreuve pour la session 2020 en cours. Comme vous le comprenez ceci nous est imposé par la situation actuelle.

POINT INFO DU 24 MARS

Les épreuves des examens et des concours nationaux qui n'ont pas pu se tenir ou qui doivent se tenir dans les prochaines semaines seront reprogrammées à une date ultérieure. Au regard de la complexité de l'organisation de ces épreuves, en tout état de cause, elles ne pourront avoir lieu avant la toute fin du mois de mai. Chaque candidat.e inscrit.e sera personnellement informé.e du nouveau calendrier et des modalités de réorganisation du concours le concernant. Conformément au communiqué publié mardi 24 mars 2020 par le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, les responsables des concours travaillent à la reprogrammation des écrits de l'ensemble des concours dans un format (nature et déroulé des épreuves) qui restera très proche de celui qui était initialement prévu et qui figure dans les notices et règlements des différents concours. En ce qui concerne les épreuves d'admission, des travaux de report sont à l'étude dans un format en cours d'appréciation.

POINT INFO DU 16 MARS - 13H00

Pour respecter les mesures gouvernementales de distanciation sociale, après avis du CHSCT réuni ce matin, nous prenons la décision de fermer l'école dès demain soir et ce jusqu'à nouvel ordre. À cette fin, nous prenons tous les moyens pour poursuivre en télétravail les activités s'y prêtant que ce soit dans le domaine de la formation, de la recherche ou de l'administration.

Les directeurs de département et les chefs de service sont chargés d'organiser la bascule vers le télétravail (fourniture de matériels, environnement de travail coopératif, ...). Merci de vous concerter avec eux pour cette mise en œuvre.

La fermeture totale de l'École se traduit par une désactivation de tous les badges dès 16h45, sauf ceux des personnels impliqués dans la sûreté et le maintien en fonctionnement des infrastructures indispensables.

Pour les concours et examens, ils sont annulés jusqu'au 5 avril et reportés à une date ultérieure. Nous continuerons à vous informer par courrier électronique des dispositions particulières prises par l'ENS Rennes suite à tout changement de directives gouvernementales concernant la pandémie Covid-19.

POINT INFO DU 13 MARS - 19H00

Suite aux annonces du Président de la République ce jeudi 12 mars, l'École cesse d'accueillir les élèves à compter du lundi 16 mars.

Les départements mettent tout en œuvre pour assurer une continuité pédagogique à distance. Ils vous adresseront tout prochainement les modalités de poursuite d'étude.

Toutes les activités associatives ou festives sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

THÉMATIQUE(S)

Vie de l'École, Vie des personnels, Vie étudiante

Mise à jour le 12 mai 2020

À TÉLÉCHARGER

CONTACT PRESSE

Cécile Le Jeune - Tél. : 02 99 05 52 60
Chargée de communication

DOCUMENTATION

Vous souhaitez recevoir plus d'information sur l'ENS Rennes, vous pouvez pour cela remplir le [formulaire de demande de documentation](#).